

[Autisme et troubles du neuro-développement : un plan d'action pour améliorer la qualité des formations des professionnels de santé](#) [1]

L'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) et la Délégation interministérielle Autisme et troubles du neuro-développement (TND) ont construit ensemble un plan d'action pour « changer d'échelle » en matière de formation des professionnels de santé. Ce plan commun d'action s'articule autour de quatre axes de travail :

- Une formation des équipes de l'Agence et des membres des commissions scientifiques indépendantes leur permettant une plus grande pertinence dans l'analyse et l'évaluation de l'offre de développement professionnel continu (DPC) dans le champ des TND ;
- Un partenariat pour améliorer le contrôle des formations ;
- Un renforcement des exigences en direction des organismes de formation ;
- Un développement de l'offre de formations via des appels d'offres.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/autisme-et-troubles-du-neuro-d%C3%A9veloppement-un-plan-daction-pour-am%C3%A9liorer-la-qualit%C3%A9-des>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement-un-plan-d-action-pour-ameliorer-la>